

ANNEXE 1 - PRESENTATION DU PROJET

Descriptif du Projet *Réinventer la forme scolaire au service de la réussite de tous les enfants de Roubaix*

En juin 2019, le rapport réalisé par les Inspections Générales, et évaluant l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre à Roubaix a formulé un certain nombre de préconisations autour des enjeux suivants :

- L'amélioration des **résultats des élèves**
- L'augmentation du **taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans**
- **L'implication des parents** dans la vie des établissements de la population roubaisienne
- La prévention de l'**absentéisme** et du **décrochage**

Pour répondre à ces enjeux, la Ville et l'Education Nationale s'inscrivent dans une volonté de co-construire avec l'ensemble des partenaires, et par une approche systémique, des projets répondant aux besoins spécifiques du territoire.

Axe 1 : Proposer des modalités d'organisation scolaire qui garantissent de meilleurs apprentissages

1. Une modularité du temps scolaire pour pratiquer des activités complémentaires.

a. Une gestion des espaces permettant une modularité et l'accueil d'activités pratiques.

Il est question d'aménager des espaces pouvant permettre le déroulement d'activités pratiques support des séances d'apprentissages au moyen d'ateliers dédiés privilégiant la manipulation. Ces espaces devront permettre de travailler l'autonomie des élèves en favorisant la libre circulation au sein de la classe ou de l'école. Les enseignants profiteront de ces pratiques pour développer de nouvelles pédagogies.

b. La création d'espaces de détente et de coins lecture.

Il est question de prévoir des espaces de détente permettant aux élèves de s'isoler un moment s'ils le désirent. Concernant la création de coins lecture, on s'appuiera sur le savoir-faire de la médiathèque municipale.

2. Faire évoluer l'espace d'apprentissage

Réflexion autour du mobilier adapté aux nouvelles formes scolaires

Il s'agit de créer des espaces modulables, d'adapter des espaces dans les écoles pour favoriser l'apprentissage en groupe restreint et l'accueil de prestataires extérieurs pour les activités culturelles et artistiques.

Axe 2 . Accompagner le parcours de l'élève et le développement des compétences

1. Assurer la première condition de réussite scolaire : favoriser la scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Souhaitant encourager la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, il est proposé l'adaptation de 2 classes de TPS pendant 3 ans et le renfort de personnel (EJE,ATSEM).

2. Enrichir la construction du parcours de l'élève en encourageant la mobilité

Cette orientation sera déclinée à partir d'une expérience d'échanges internationaux Erasmus et sera développée auprès des publics suivants : les élèves, les enseignants et les agents municipaux

3. Améliorer le climat scolaire et le développement des compétences

Compétences psycho-sociales

Il s'agit de proposer des formations aux enseignants sur le thème du développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves

Compétences numériques : vers une généralisation du numérique à l'école

La ville de Roubaix souhaite développer les compétences numériques des élèves. Le projet propose ici la formation des enseignants à ces pratiques professionnelles.

Axe 3 : Renforcer les liens entre les acteurs de la communauté éducative

1. Développer la coopération entre enseignants et l'alliance éducative entre tous les acteurs

- Développer l'esprit d'équipe dans l'école entre l'ensemble des intervenants.
- Prévoir des temps dédiés de concertation
- Poursuivre le projet Erasmus d'échange de pratiques et d'observation à l'étranger

2. L'enveloppement éducatif ou la constitution d'une équipe pluridisciplinaire au sein de l'école.

Le projet prévoit :

- l'accompagnement des enfants à besoins particuliers par des enseignants spécialisés, des travailleurs sociaux ou médico-sociaux (psychologue, orthophonistes ...).
- Le développement d'activités thématiques (cuisine, bricolage, bibliothèque, théâtre...) par des animateurs spécialisés, des éducateurs sportifs des associations.
- L'amélioration de la communication avec l'école en faisant appel à la présence de médiateurs
- Le développement de l'accueil des enfants de moins de 3 ans en établissant une relation de confiance avec les parents

3. Dynamiser la relation Famille- École : L'accompagnement des parents dans la maîtrise des savoirs de base.

L'objectif est de favoriser la communication des parents avec l'école en leur permettant de maîtriser un langage commun en partant des mots de l'école. En initiant les parents à l'utilisation des outils tel que l'Espace Numérique de Travail et aux espaces dédiés comme le conseil d'école, on vise à renforcer la capacité des parents à être en mesure d'accompagner leurs enfants sur le plan scolaire par la compréhension des règles de fonctionnement de l'école et de se sentir un interlocuteur reconnu.

4. Explorer de nouvelles alliances entre tous les acteurs du territoire

Créer des partenariats avec des associations et utiliser des espaces de proximité.

Un appel à projet permettra de recenser les associations disposant à la fois du matériel et du personnel qualifié pouvant intervenir auprès des enfants scolarisés dans les domaines sportif, artistique, scientifique Ces partenaires devront s'inscrire dans le projet de l'école en faisant découvrir aux élèves de nouvelles pratiques et aussi des perspectives de métiers méconnues.

Suivi et accompagnement par l'institut de recherche de l'université de Lille.

L'institut de recherche de Lille, CIREL, accompagnera ces différentes actions sous la forme R&D. Le laboratoire peut assurer l'accompagnement de ces projets par l'articulation entre recherche et formation et en associant les acteurs de l'éducation (parents, enseignants, et autres acteurs de l'éducation) à l'analyse des pratiques menées au sein de chaque action. En ce qui concerne ce projet plus particulièrement, le laboratoire va mobiliser des ressources et expertises de chercheurs et enseignants-chercheurs qui ont développé des travaux de recherche dans les domaines suivants :

- la petite enfance et les freins à la préscolarisation ;
- le climat scolaire et la participation des élèves dans la vie scolaire comme sources d'éducation aux valeurs et à la citoyenneté
- l'évaluation à la fois des contenus scolaires et du développement des compétences
- Les recherches collaboratives et les liens entre recherche et formation,

Nous associerons également l'ESPE et l'INSPE à ces travaux.

Pilotage et Gouvernance du projet

Le pilotage du projet sera mené de manière conjointe entre la Ville et l'Education Nationale avec la présence du Maire ou d'un(e) élu(e) délégué pour la Ville et le directeur académique des services départementaux de l'Education Nationale du Nord. L'instance se réunira une fois par an pour effectuer le bilan des actions et fixer les nouvelles orientations. Les décisions concernant d'éventuelles évolutions du projet ou le choix de nouveaux partenaires devront faire l'objet d'un consensus après discussion. Un comité technique composé des 3 IEN, des représentants des associations partenaires, du cabinet de recherche et de 2 représentants de la Ville, la directrice de l'Enfance et le directeur de projet se réunira une fois par trimestre pour vérifier la mise en œuvre des actions, les évaluer et préparer les éléments pour faciliter la prise de décisions en comité de pilotage et associera également le comité technique de la Cité Educative pour veiller à une cohérence d'ensemble sur le territoire

Mise en œuvre

Durée du Projet (en années) : 5 ans

Début prévisionnel : 01/02/2023

Calendrier prévisionnel de réalisation du Projet. Le porteur de projet a sollicité le financement France 2030 notamment pour soutenir les **actions suivantes** :

Le travail avec le CIREL consistera à établir dès janvier 2023 les références au démarrage des actions de manière à mesurer les effets produits par la mise en œuvre des actions.

A noter que les indicateurs dont les cibles ne sont pas ici renseignées seront précisés et partagés avant la remise du premier bilan technique, pour chaque année sur toute la durée du projet.

Objectifs-Actions	Critères de suivi et Cibles	2023	2024	2025	2026	2027	Mesures d'impact	
Axe stratégique 1 : Proposer des modalités d'organisation scolaire qui garantissent de meilleurs apprentissages								
1.1 Une modularité du temps scolaire pour pratiquer des activités complémentaires	1 - Une gestion des espaces permettant une modularité et l'accueil d'activités pratiques							Changement des pratiques d'enseignement
	Nombre d'élèves participant aux ateliers privilégiant les groupes restreints et/ou la manipulation	500/an	500/an	500/an	500/an	500/an		
	Nombre d'enseignants ciblés	20/an	20/an	20/an	20/an	20/an		
	Nombre d'espaces de détente aménagés	3/an	3/an	3/an	3/an	3/an	impact sur la gestion des enfants présentant des troubles du comportement, sur le climat scolaire	
	2 - La création d'espaces de détente et de coins lectures							mesurer les progrès en lecture des enfants
	Nombre de coins lecture	2/an	2/an	2/an	2/an	2/an		
Constitution d'un fond livre	2/an	2/an	2/an	2/an	2/an	évolution du nombre d'emprunt de livres		
	Nombre de parents formés à la gestion d'un espace livre							
1.2 Faire évoluer l'espace d'apprentissage	Nombre de classes équipées de matériel informatique	8/an	8/an	8/an	8/an	8/an	évolution de l'utilisation du numérique au service de la pédagogie	
	Nombre d'enseignants formés à l'usage du numérique							
	Achat de mobilier et classes aménagées	2 classes/an	2/an	2/an	2/an	2/an	mesurer la satisfaction des utilisateurs et les effets sur la pédagogie employée	
Axe stratégique 2 : Accompagner le parcours de l'élève et le développement des compétences								
2.1. Assurer la première condition de réussite scolaire : Favoriser la scolarisation des enfants de moins de 3 ans	Nombre de créations de postes d'EJE (2 ETP à partir de 2025 sur la durée du projet)	1		1			Evolution du ratio d'enfants de moins de 3 ans scolarisés. Analyse du niveau de satisfaction des professeurs et des parents.	
	Nombre de créations de postes d'ATSEM (2 ETP à partir de 2025 sur la durée du projet)	1		1				
	Nombre d'ouvertures de classes de TPS-PS	1		1				
2.2. Enrichir la construction du parcours de l'élève en encourageant la mobilité	Nombre de voyages inspirants organisés	1/an	1/an	1/an	1/an	1/an	Mesurer la stabilité des équipes éducatives. Analyse des effets produits (nouvelles pratiques)	
	Découverte de nouveaux métiers au travers des interventions associatives	6 écoles /an	6 écoles /an	6 écoles /an	6 écoles /an	6 écoles/an		
2.3. Améliorer le climat scolaire et le développement des compétences	Nombre d'enseignants formés aux compétences psychosociales	20/an	20/an	20/an	20/an	20/an	Mesurer le bien être des élèves. Analyser le taux d'absentéisme	

Axe stratégique 3 : Développer de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs de la communauté éducative							
3.1 Développer la coopération entre enseignants et l'alliance éducative entre tous les acteurs	Temps dédiés de concertation et d'échanges de pratiques						Mesurer l'effet sur la coopération entre acteurs
	Nombres de membres de la communauté éducative participant	20	40	40	60	60	
3.2.1 Constituer une équipe pluridisciplinaire au sein de l'école	Nombre de vacations ou postes créés						
	Nombre d'enfants bénéficiaires	30/an	30/an	30/an	30/an	30/an	
3.2.2 Apaiser le climat scolaire par la présence de médiateurs scolaires	Nombres de médiateurs recrutés pour toutes la durée du projet	3					Influence sur le nombre d'incidents répertoriés dans l'école, évolution du nombre de situation de harcèlement. Mesurer l'effet sur le niveau d'absentéisme
	Nombres d'écoles accueillant ces médiateurs	6/an	6/an	6/an	6/an	6/an	
3.3. Dynamiser la relation Famille-École par l'accompagnement des parents dans la maîtrise des savoirs de base	Nombre de formations proposées aux parents	2/an	2/an	2/an	2/an	2/an	Evolution de la relation avec les parents. Degré d'implication des parents dans la vie de l'école (conseils d'école). Evolution de l'accompagnement des parents dans le suivi de la scolarité des enfants
	Nombres de parents ayant suivi ces formations	60/an	60/an	60/an	60/an	60/an	
3.4.1 Explorer de nouvelles alliances entre tous les acteurs du territoire. Créer des partenariats avec les associations et utiliser des espaces de proximité	Nombre d'ateliers de 2H proposés tous les jours durant l'année scolaire	6	6	6	6	6	Quelle influence sur les apprentissages
	Nombre de partenariats créés avec des associations pour expérimenter de nouvelles formes d'apprentissage						
	Nombre d'enfants ayant suivi un atelier	500/an	500/an	500/an	500/an	500/an	ces autres formes d'apprentissage ont-elles un impact sur le bien être des enfants
3.4.2 Accompagnement de ces différentes actions sous la forme R&D par une équipe d'enseignants chercheurs pour évaluer les actions et favoriser les liens entre recherche et formation	Elaboration d' indicateurs de suivi, d'analyse et de réussite						Contribue à mesurer l'impact des actions menées
	organisation de séminaires pour échanges d'expérience						
	Publication d'études			1		1	Approche scientifique pour passer à la généralisation des pratiques expérimentées
	Nombre total d'écoles (et d'élèves) bénéficiaires d'une à plusieurs actions du projet.	10		20		49	

Le comité de sélection a souligné les recommandations suivantes au Porteur de projet via l'avis motivé envoyé par mail au Porteur de projet à l'issus de la sélection. Le Porteur de Projet et ses Partenaires s'engagent à suivre les recommandations comme suit:

- Veiller à sécuriser les cofinancements pour permettre la pérennisation du projet à moyen terme.

Pour ce qui concerne le partenariat avec le CIREL, il est bien prévu la signature d'une convention établissant les termes de ce partenariat et l'apport du partenaire.

Par ailleurs durant la réalisation du projet, une recherche de financement des actions sera menée afin de les pérenniser à l'issue des 5 ans.

- Fixer des objectifs à atteindre plus clairs en définissant une série d'indicateurs de réussite concrets à suivre dans la durée.

Ce travail sera confié au cabinet de recherche et développement CIREL au démarrage du projet. Il s'appuiera sur des données récoltées au début du projet pour mesurer leur évolution au fil du déroulement des actions.

On observera notamment en lien avec les objectifs du projet l'évolution du taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans, les résultats des évaluations des élèves, la participation des parents dans les instances de l'école, le taux d'absentéisme et le nombre d'incidents dans l'école.

- Renforcer la communication autour du projet pour bien mobiliser les équipes enseignantes.

Des réunions de présentation du projet sont prévues lors des journées REP+ de regroupement des enseignants par circonscription.

Les IEN ont également proposé des séances de travail avec les enseignants pour qu'ils s'approprient les outils proposés et les traduisent en projet de classe ou d'école.

Des informations sur ce dispositif seront diffusées sur les supports, espaces déjà utilisés par les enseignants comme le site de la Ville et l'espace « ressource enseignant » qui leur est dédié.

- Détailler davantage le rôle des parents

Considérant les parents comme le premier acteur de la communauté éducative, plusieurs actions du projet sont destinées à les conforter dans leur rôle.

Ainsi les actions de formations proposées aux parents doivent leur permettre de mieux comprendre les attentes de l'école et d'accompagner la scolarité de leurs enfants.

Certains de ces parents pourront devenir des relais auprès des autres parents.

L'implication des parents dans la vie de l'école sera également recherchée ; délégué au conseil d'école ou accompagnateur lors des déplacements.

On les sollicitera également pour avoir leurs avis sur les aménagements des classes et le choix du mobilier.

